



Projet de renouvellement et d'extension de l'ICPE de VALFF / NIEDERNAI (67)

Réunion publique

Mairie de Valff

30 octobre 2025

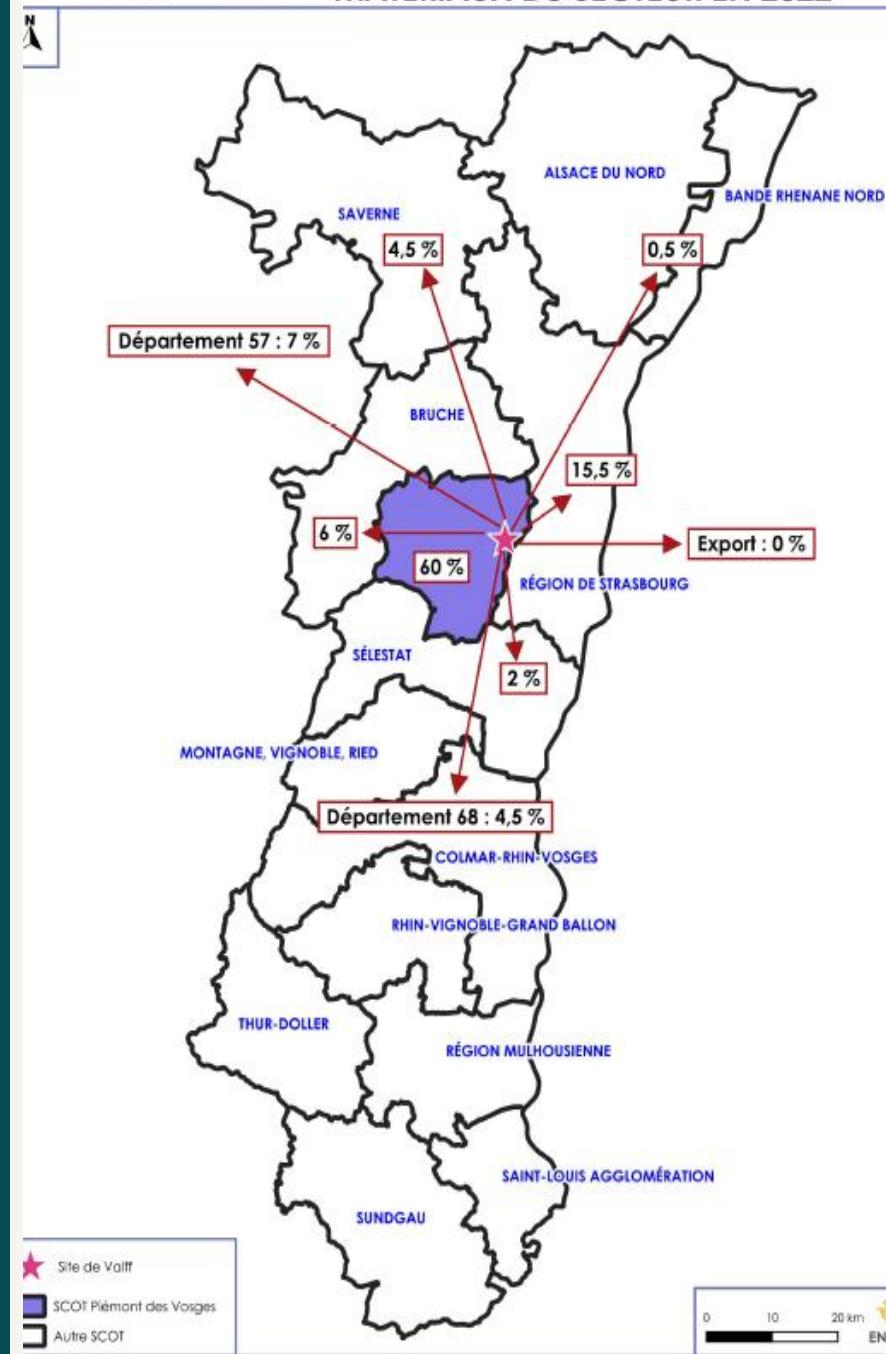
Le site de Valff / Niedernai

- Site en activité depuis 1969, dernière autorisation pour 30 ans jusqu'en fin 2028 (fin gisement 2026)
- 14 salariés sur site + 10 salariés rattachés aux services communs (qualité, sécurité, environnement, ...)
- Production annuelle : 540 000 tonnes en moyenne
- Le site dans son état actuel détient déjà les infrastructures nécessaires au projet d'extension :
 - Voies d'accès
 - Alimentation électrique
 - Zones dédiées au process et au stockage des matériaux
 - Locaux administratifs, techniques, sociaux, etc.

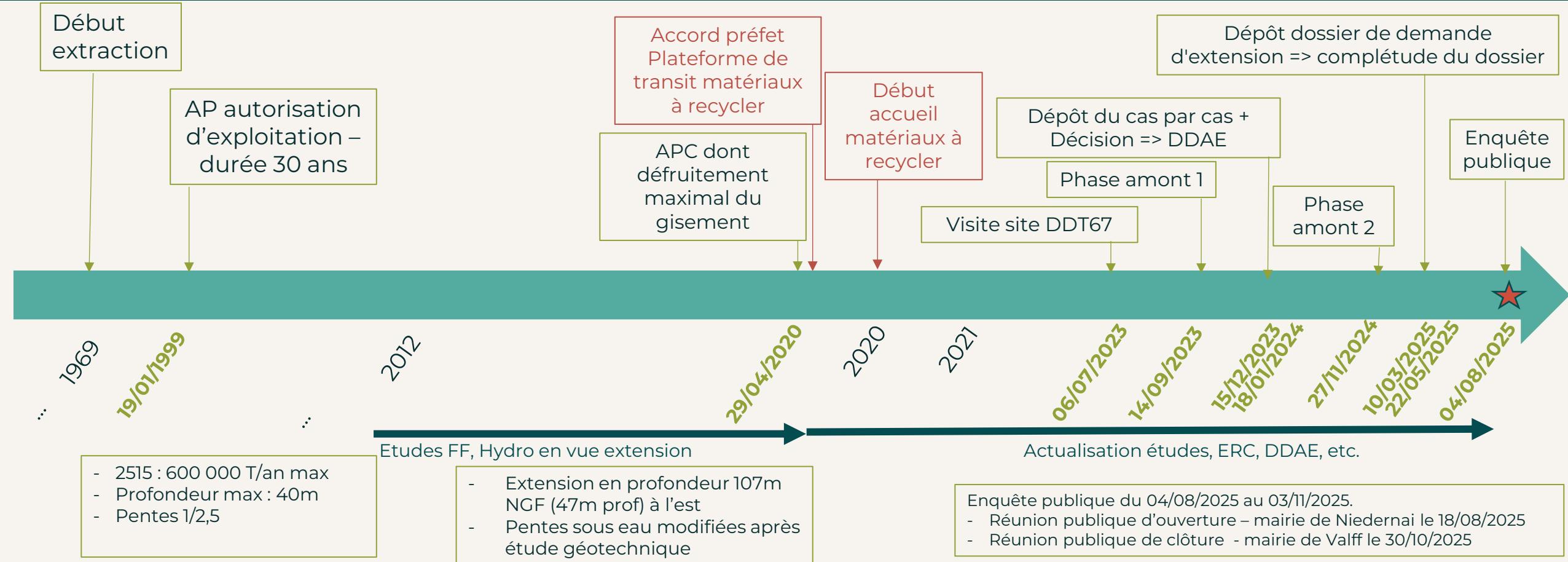


Une carrière au cœur de son territoire

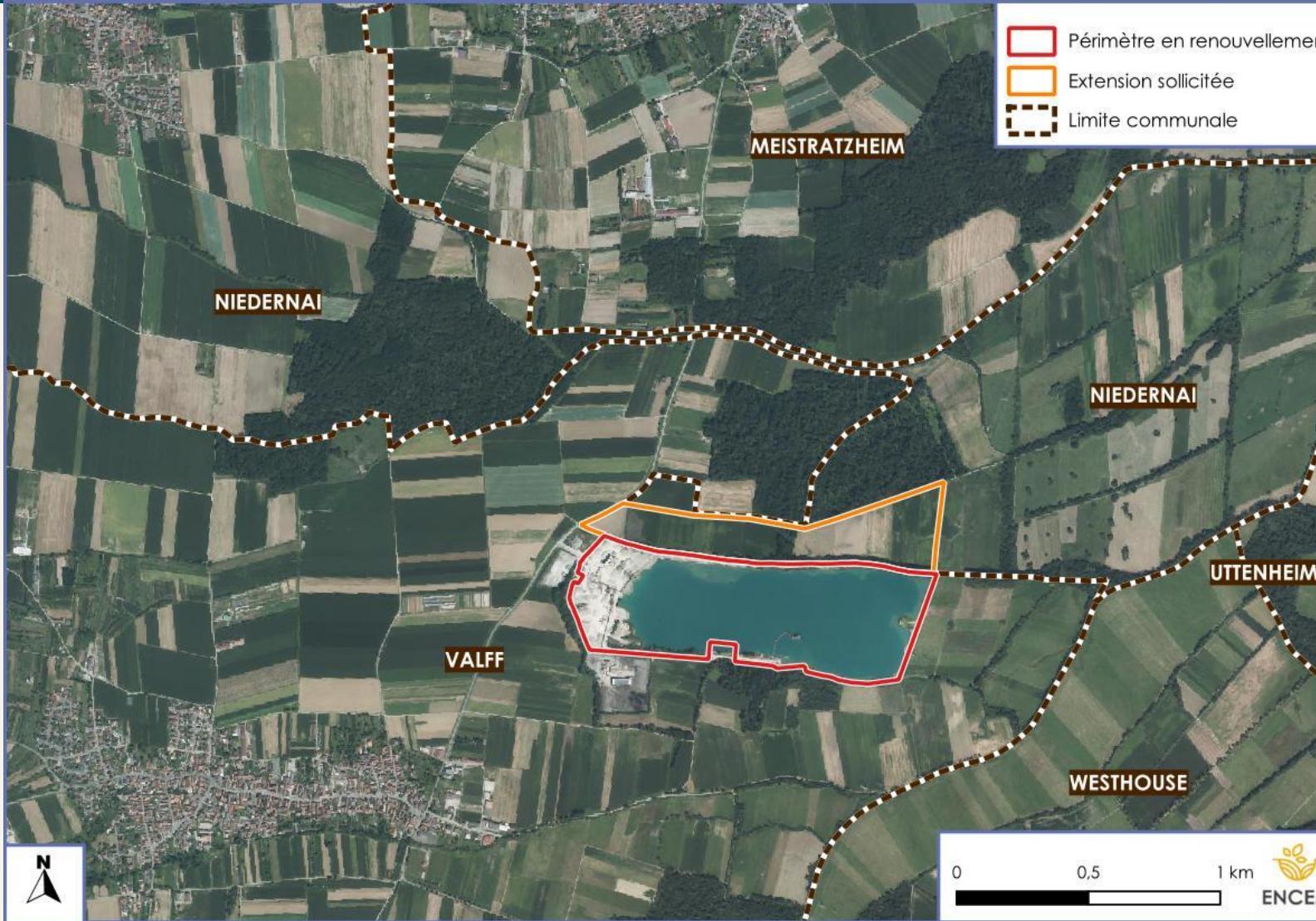
- Une carrière au cœur de son territoire : part des chantiers au départ de Valff (données 2022) :
 - 60 % SCOT Piémont Vosges
 - 15,5 % SCOTERS
 - 7 % Département 57
 - 6 % SCOT de la Bruche
 - 4,5 Département 68
 - 4,5 % SCOT Région Saverne
 - 2 % SCOT Sélestat
 - 0,5 % SCOT Alsace Bossue
 - 0% Export
- Ainsi, 83,5 % de la production est directement destinée au SCOT du Piémont et aux SCOT attenants
- Les 16,5 % qui partent plus loin sont liés :
 - à du transport en double frêt
 - à du départ en charge d'entreprises du secteur vers les autres secteurs
 - à des produits spécifiques de notre gravière (galets, concassés ...)
 - Aux besoins de secteurs non couverts par la production locale



Historique du site et du projet



Zone de localisation du projet d'extension



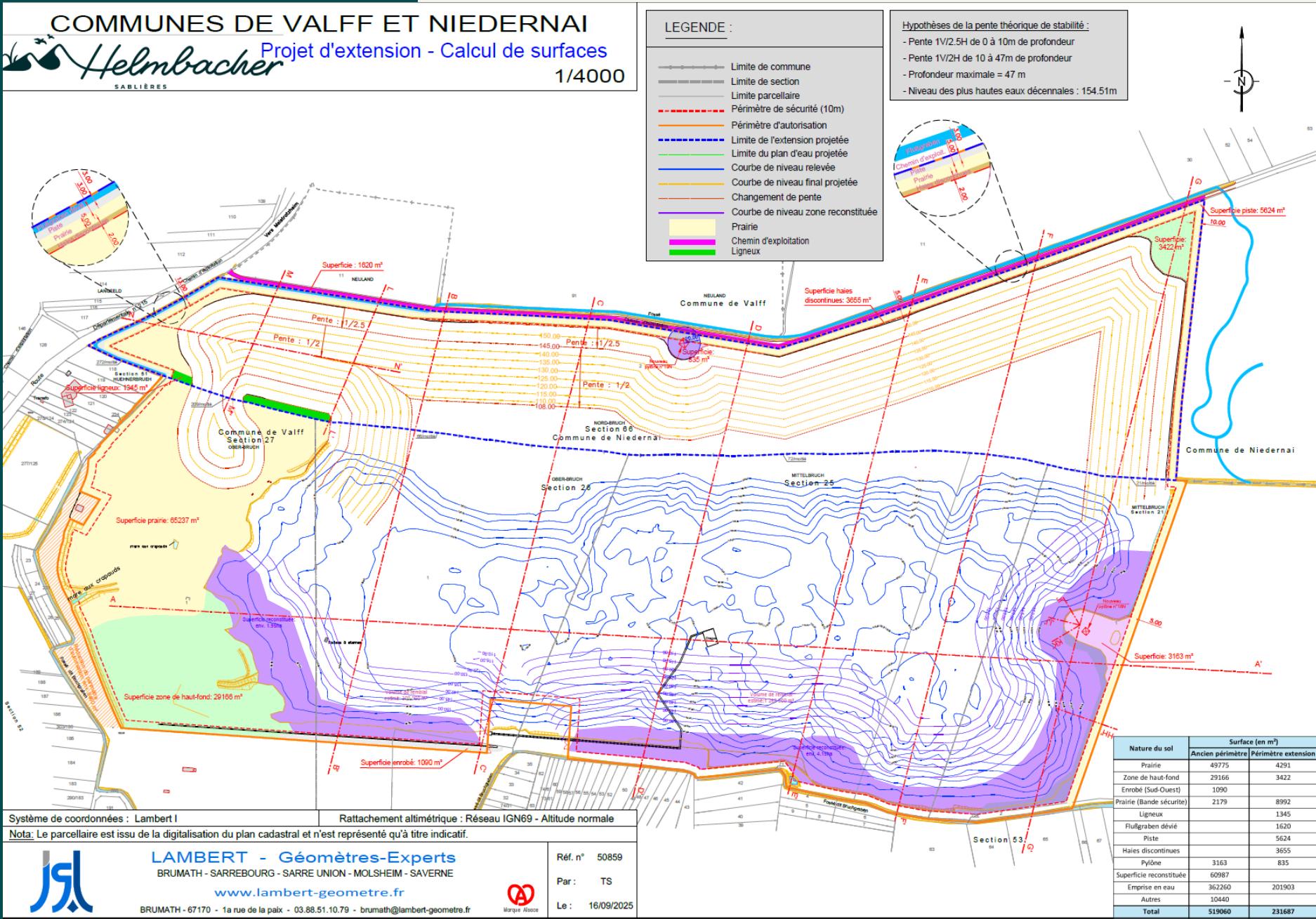

Helmbacher
SABLIÈRES


ENCEM


GINGER⁵
BURGEAP

Projet d'extension de Valff / Niedernai

- Surface en extension : 23,17 ha
 - Durée d'exploitation : 30ans
 - Ban communal : Niedernai (extension)
 - Ban communal : Valff (renouvellement)
 - Propriétaire : communes
 - Usage des parcelles concernées : agricole



Concertation avec l'association de pêche et la mairie de Valff

-2019 à 2021 : volonté de l'association de poursuivre l'activité de pêche avec la création d'un étang au sud. Obtention du permis d'aménager

-2021 : l'association se met en sommeil et demande à l'exploitant et à la municipalité d'étudier un accès au plan d'eau exploité par Helmbacher dans le cadre du renouvellement

-2024 : l'exploitant sur recommandation de la DREAL intègre dans sa demande d'extension un abandon partiel pour permettre l'activité de pêche. La municipalité propose l'aménagement d'un accès extérieur et d'une zone de stationnement



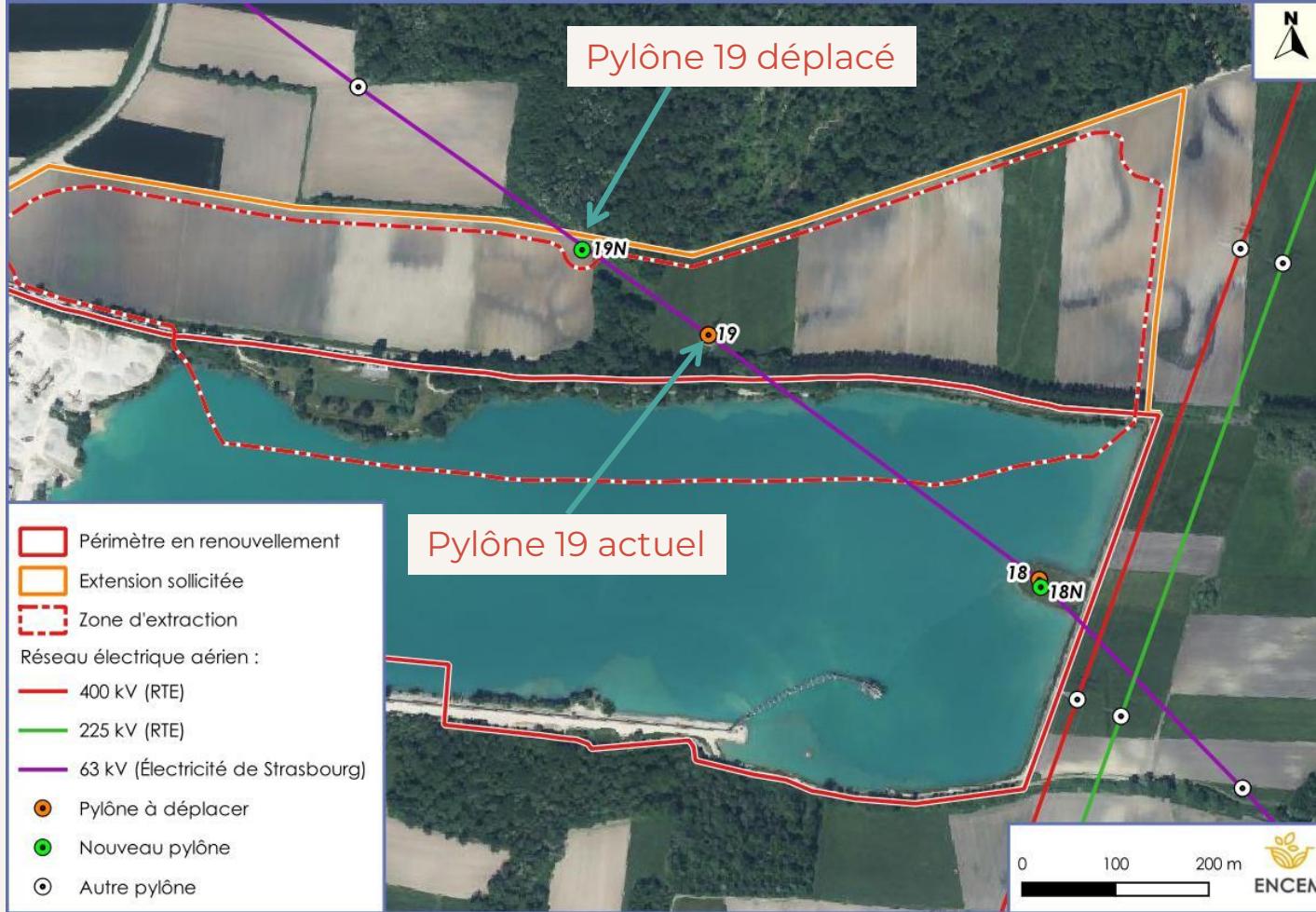
→ 100 ml de berges et 5400m² sont abandonnés au profit de l'activité de pêche, en concertation avec l'association et la municipalité

Concertation avec les municipalités de Valff et Niedernai

Nombreuses réunions de travail organisées avec les municipalités entre 2020 et 2024 pour coconstruire le projet d'extension

- Maitrise foncière + compatibilité au document d'urbanisme
- Projet de réaménagement
- Recherche de foncier pour supporter les mesures compensatoires
- Régularisation et abandon partiel du périmètre en renouvellement (Valff)
- Recherche de solutions pour maintenir l'activité de pêche et conventions tripartites (Valff)
- Recherche de solutions pour dévier le Flussgraben et maitrise des emprises retenues (Niedernai)
- Echanges avec la municipalité et les exploitants agricoles pour changer la destination des parcelles agricoles et accompagner la conversion (Niedernai), sur les emprises en extension et sur les parcelles supports de MC

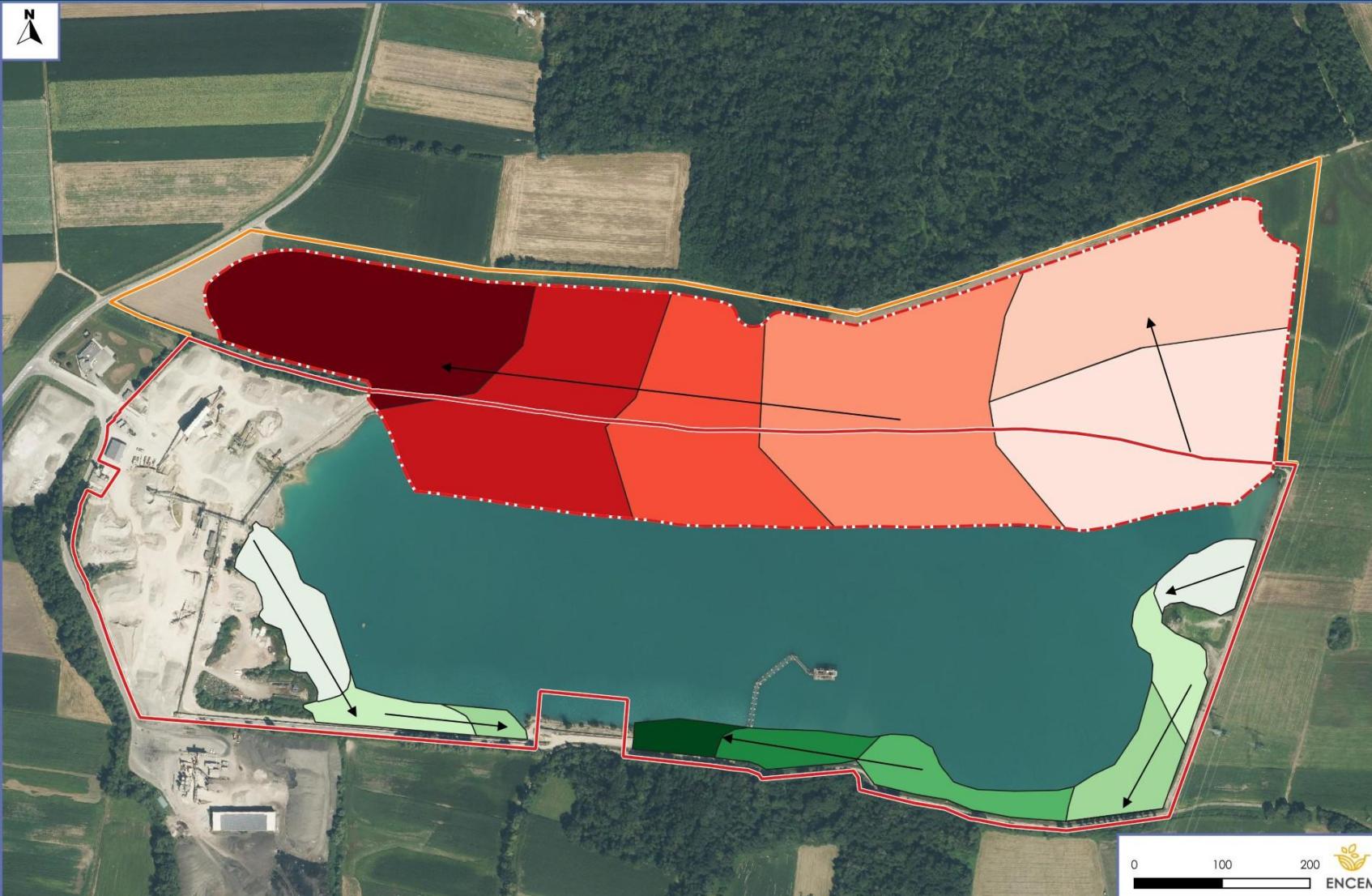
Concertation avec SER pour la modification de la ligne 63kV



Une ligne 63kV exploitée par SER traverse les emprises projetées en extension

- Impossibilité de dévier la ligne par le sud
- Le pylône 19 existant gèle un volume important de gisement et compromet le projet d'extension
- Fin 2020, l'exploitant prend attache de SER pour étudier l'éloignement le pylône 19
- 2023 : la solution technique est validée et le gestionnaire du réseau dépose une demande de modification de sa ligne, instruite en parallèle du dossier d'extension

Plan de phasage : synthèse de l'avancement



Au nord (nuances rouge) :

- Avancement d'est en ouest
- Impact progressif des surfaces agricoles

Au sud (nuances vert) :

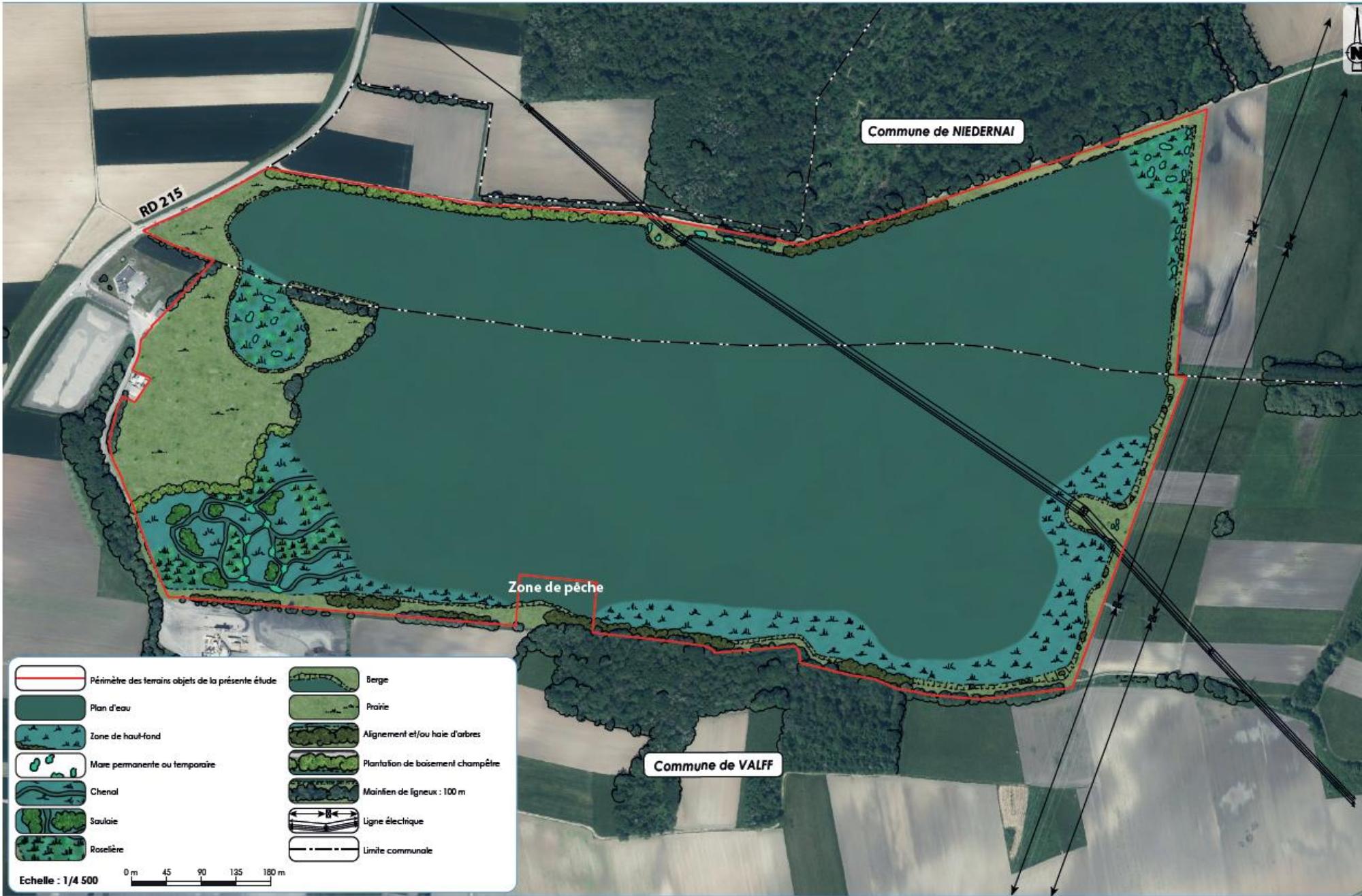
- Surfaces remblayées (terres de décapage + terres extérieures)
- Hauts-fonds sud-est
- Hauts-fonds sud-ouest
- Encadrent la zone de pêche

Réaménagement de la carrière de Valff - Niedernai

Un réaménagement à vocation écologique

- Un projet coconstruit avec les communes (été 2021 / été 2024)
- Une expertise dans les aménagements proposés : mares, zones de hauts-fonds, zones humides ...
- Des aménagements déjà déployés sur nos autres sites
- Des partenariats pertinents : BUFO, LPO, Nature et Techniques





Modalités de suivi

- Bruit : émergence diurne et nocturne en limite de site
- Poussières : opérateurs et retombées en limite de site
- Eaux procédés : suivi des consommations et niveaux de nappe
- Eaux souterraines : 2x/an, polluants, produits phytosanitaires
- Ecologie : suivi des mesures en place, populations, espèces invasives, etc.
- Mesures compensatoires : suivi de la fonctionnalité des compensations
- Pédologie : suivi de la restitution des zones humides
- Terres extérieures : 1x /400t (400t = 1 lot)
- Produits phytosanitaires : 1x /5 lots (sur les terres extérieures de remblai)

CONSULTATION PUBLIQUE : 04/08/2025 – 03/11/2025

Contexte réglementaire

- Projet soumis à autorisation environnementale
- Projet concerné par la loi industrie verte (oct. 2023) visant :
 - La réduction des délais d'instruction
 - La modernisation de la participation du public
 - La parallélisation de l'instruction par les services de l'état et la participation du public
- Modernisation de la participation du public :
 - Temps long : 3 mois
 - 2 réunions publiques, en début (18/08) et fin (30/10) d'enquête publique
 - 1 permanence (07/10) assurée par le commissaire enquêteur
 - 1 registre dématérialisé qui regroupe le DDAE, l'avis des services, les contributions du public, et les réponses de l'exploitant.
 - Le tout est mis en ligne et accessible au public

CONSULTATION PUBLIQUE : 04/08 - 03/11/2025 – Avis reçus

Collectivités d'assise *R181-18*

- Avis municipalité de Valff
- Avis municipalité de Niedernai

Services de l'Etat saisis par le préfet

- MRAe (Autorité environnementale *R181-19*)
- ARS (Agence Régionale de Santé *R181-20*)
- SAGE/CLE (Commission Locale de l'Eau *R181-22*)
- CNPN (Conseil National de Protection de la Nature (*R-181-28*)

Services experts de l'Etat

- DDT (Direction Départementale du Territoire)
- OFB (Office Français de la Biodiversité)
- SIS (Service Incendie Secours)
- AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
- INAO (Origine & Qualité)
- DRAC (Affaires Culturelles)

Associations et particuliers

- Alsace Nature
- BUFO (CR réunion)
- 2 particuliers (dont 1 anonyme)

CONSULTATION PUBLIQUE : Thématiques traitées (1/4)

➤ Déviation du Flussgraben :

- Confirmation du tracé retenu = le plus ambitieux
- Justification du faible risque de pollution
- Traçabilité assurée des terres excavées
- Ajout de profils en coupe pour expliciter et motiver les aménagements prévus
- Abandon de la demande de dérogation pour excaver à moins de 10m du lit du cours d'eau

➤ Protection de la ressource en eau :

- Absence d'impact du projet sur l'aire d'alimentation de captage de Krautergersheim
- Confirmation des codes déchets admis pour les remblais (terres et cailloux uniquement 17 05 04 et 20 02 02)
- Rappel du protocole strict de contrôle avant remblaiement et ajout des procédures internes (1 analyse physico-chimique /lot 400T et 1 analyse phytosanitaires /5 lots)
- Contrôle par anticipation des polluants phytosanitaires contenus dans les terres de découverte
- Impact du projet limité en termes d'accroissement de l'évaporation

CONSULTATION PUBLIQUE : Thématiques traitées (2/4)

➤ Protection Faune/Flore/Habitats :

- Echanges avec l'association BUFO pour pérenniser la richesse herpétologique du site. Accompagnement de l'association pour les aménagements et inventaires futurs
- Echanges avec l'association LPO pour pérenniser et accroître la richesse avifaunistique du site et des parcelles compensatoires. Accompagnement de l'association pour les aménagements et inventaires futurs
- Propositions d'aménagements en faveur de l'avifaune et de la création de zones humides prises en compte et versées au dossier

➤ Séquence Eviter/Réduire/Compenser/Accompagner (ERCA) :

- Explications complémentaires sur les mesures ERCA envisagées
- Justification du pétitionnaire sur les recherches foncières menées dans le bassin versant (Andlau 2)
- Argumentation de l'intérêt des surfaces situées hors du bassin versant sur la nappe d'Alsace
- Travail autour de la compensation des zones humides impactées pour maximiser les gains écologiques et améliorer les équivalences fonctionnelles
- Proposition d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) pour garantir la pérennité des aménagements réalisés au titre de la séquence ERCA



Plan après
prise en
compte des
contributions
lors de l'EP

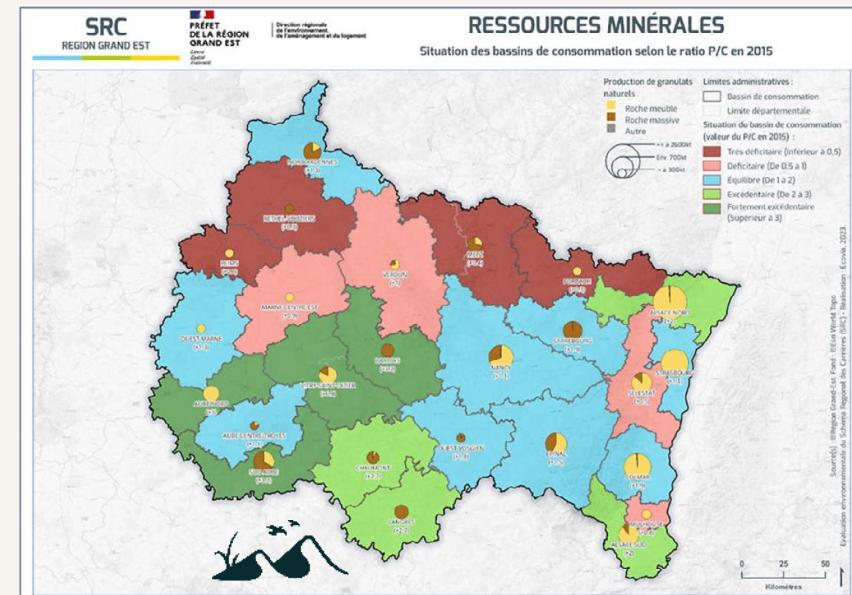
CONSULTATION PUBLIQUE : Thématiques traitées (3/4)

- Nuisances liées au trafic généré par l'activité :
 - Le pétitionnaire rappelle que le projet n'entraîne pas d'augmentation du trafic
 - Pour limiter les impacts du transport, la société a mis en place des mesures spécifiques :
 - Pas de transport la nuit, uniquement en journée de 7h à 12h et 13h à 17h
 - Nettoyage systématique en cas de perte de matériaux dans les villages
 - Suivi des flux de circulation entre les villages (entre Valff, Meistratzheim, Westhouse)
 - Voie d'accès équipée d'une rampe de sprinklers
 - Mise en place de protocole transport avec les clients et transporteurs rappelant les règles à respecter (vitesses dans les agglomérations, bâchage des camions ...)
 - L'exploitant rappelle que le trafic est évalué dans le dossier entre 62 et 69 rotations par jour pour 220 jours d'activités

CONSULTATION PUBLIQUE : Thématiques traitées (4/4)

Tension sur la satisfaction du besoin en granulats du secteur (contribution A. Bourgeois)

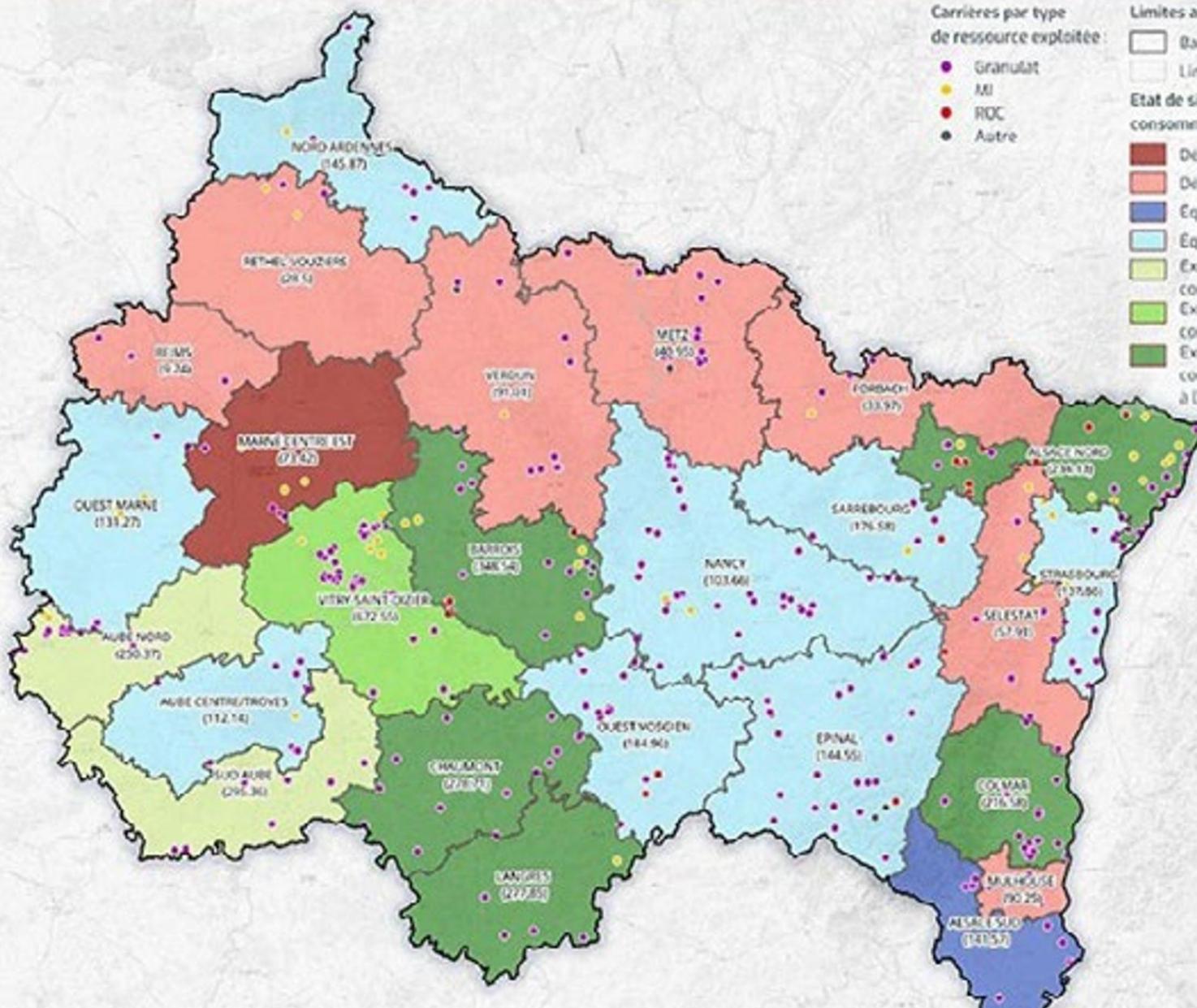
- Le contributeur souligne la diminution récente et à court terme de la ressource en granulats : fermeture de sites, absence de nouveaux sites & difficultés d'extension des sites existants et encourage l'extension de Valff, fléchée de longue date pour répondre aux besoins du secteur en matériaux
 - Le Schéma Régional des Carrières confirme ce constat et met en évidence une tension sur la satisfaction du besoin en granulats du secteur. Dès 2015 le secteur du Piémont affiche un ratio P/C déficitaire.
 - Le SRC projette une « dépendance fortement accrue » du secteur géographique à l'horizon 2028



Ce qui signifie que sans renouvellement d'autorisation les matériaux viendront d'autres secteurs géographiques générant ainsi des impacts importants sur le trafic

RESSOURCES MINÉRALES

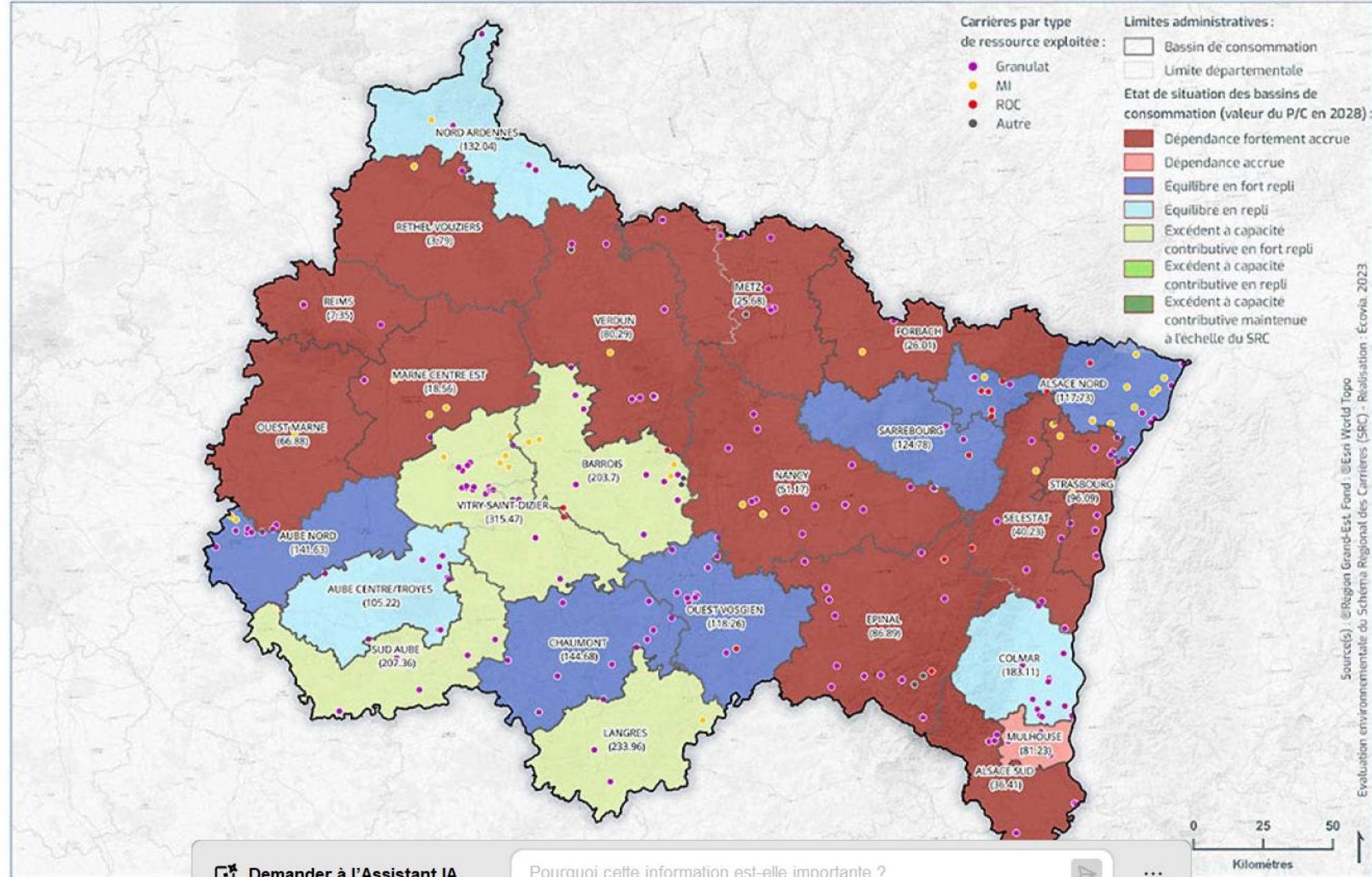
Situation des bassins de consommation en 2022 selon
l'évolution du ratio P/C sur la période 2015-2022



[Source] : Région Grand Est / Fond : © Environnement SRC / Réalisation : (covia 2C2)

RESSOURCES MINÉRALES

Situation des bassins de consommation en 2028 selon
l'évolution du ratio P/C sur la période 2015-2028



Réponse aux avis et contributions

- Publication le 07/10 d'un mémoire en réponse à l'avis de la MRAe
- Publication à venir d'un mémoire en réponse unique aux avis :
 - Des services de l'Etat saisis par le préfet, hors CNPN
 - Des services experts de l'Etat
 - Des associations et des particuliers
- Publication hors période de l'enquête publique d'un mémoire en réponse à l'avis du CNPN
- Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur, après concertation avec le pétitionnaire. Les éléments sont mis en ligne sur le registre dématérialisé pendant une durée d'un an



Merci

Pour votre attention

